



D
O
S
S
i
e
r

d
e

p
r
e
s
s
e

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain

Votre Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar lance un dispositif d'aide à la rénovation de votre habitat qui se déroulera sur 3 ans !

Votre opérateur local, SOLIHA Alpes du Sud vous accompagnera tout au long de votre projet de rénovation lors de permanences libres et gratuites. Des aides financières faciliteront vos projets.

Pour vous informer et rencontrer l'équipe d'animation de l'OPAH,

la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar vous convie à la **réunion publique** qui se déroulera le :

Mardi 8 juillet 2025 à 18h30 à la salle de la mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur

Le contexte

La Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar est porteuse d'un projet global de dynamisation de son territoire, visant à revitaliser les centres-bourgs et villages, l'intercommunalité a engagé une réflexion sur ses enjeux en terme d'habitat, dans le sillage du programme "Petite Villes de Demain" dont la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur a été lauréate en mai 2021.

Les enjeux de l'OPAH-RU

- la lutte contre l'Habitat Indigne et la forte dégradation du bâti à l'échelle de l'immeuble et de l'îlot. Il s'agit de traiter et d'enrayer les situations de mal logement (indécence, insalubrité et péril) repérés.
- L'amélioration de la performance énergétique des logements et l'éradication de passoires énergétiques.
- La facilitation du maintien à domicile pour les personnes à mobilité réduite et en perte d'autonomie.
- L'amélioration des conditions de vie des propriétaires occupants, notamment des ménages identifiés comme modestes ou très modestes.
- La requalification des immeubles et îlots les plus dégradés.
- La lutte contre la vacance des logements.
- La mise en valeur de la dimension patrimoniale.

Les partenaires financiers

Grâce à l'engagement des financeurs de l'opération au coté de la Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar :

- L'Agence Nationale de l'Habitat 
- Le groupement de communes : Ancelle, Aubessagne, Forest-Saint-Julien, La Fare-en-Champsaur, la Motte-en-Champsaur, Le Noyer, Orcières, Saint-Bonnet-en-Champsaur, Saint-Firmin, Saint-Jean-Saint-Nicolas, Saint-Léger-les-Mélèzes
- Le Département des Hautes-Alpes 
- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur 

c'est plus de **4 Million d'euros** qui seront engagés (montant total incluant l'ingénierie et les aides aux travaux) dans le cadre de cette opération.

Pour un objectif total de 70
logements rénovés



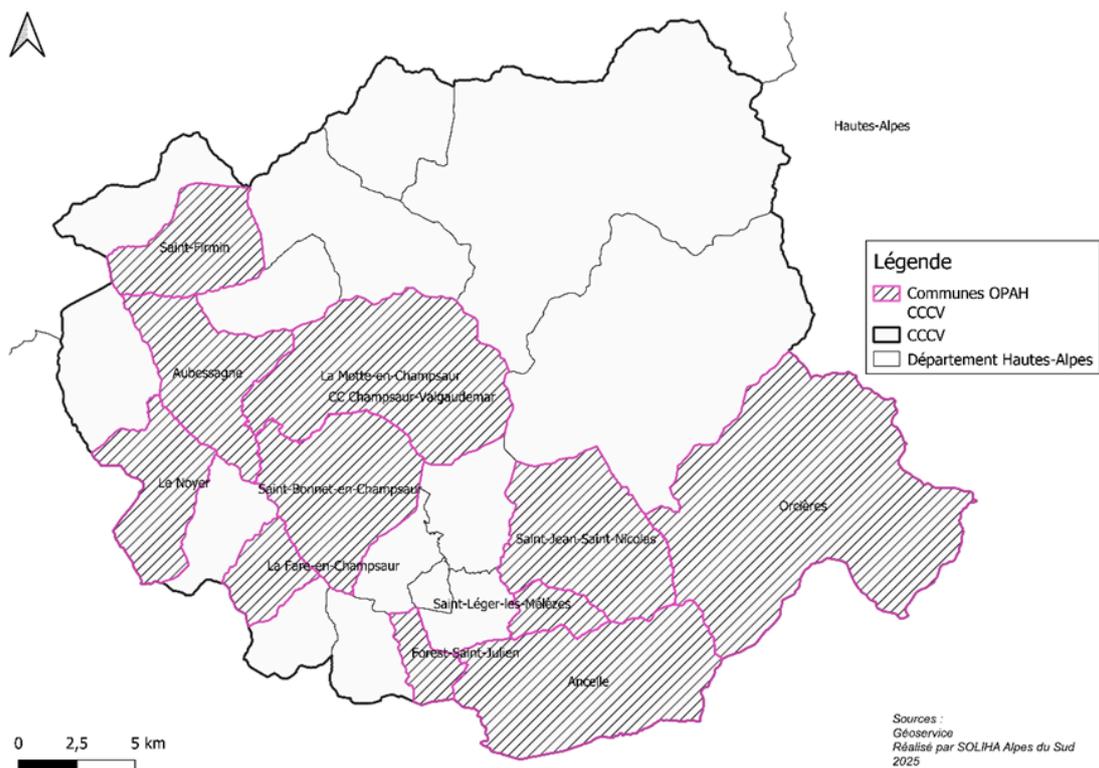
Pour qui ?

Pour tout **propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes** ou **propriétaires bailleurs**, d'un **logement de + 15 ans** situé sur le **groupement de communes**, sous condition d'éligibilité.

Le logement doit être occupé à titre de **résidence principale**.

Périmètre d'intervention de l'OPAH-RU

Ancelle / Aubessagne / La Fare-en-Champsaur / Forest-Saint-Julien / La Motte-en-Champsaur / Le Noyer / Orcières / Saint-Bonnet-en-Champsaur / Saint-Firmin / Saint-Jean-Saint-Nicolas / Saint-Léger-Les-Mélèzes



Pour quel type de travaux ?

Rénover l'ensemble de votre **logement vétuste** et / ou **vacant**



Réduire la consommation énergétique de votre logement : isolation, chauffage, ventilation.

Adapter votre logement à votre situation : travaux au service du maintien à domicile pour personnes en situation de **handicap** ou de **perte d'autonomie**.



Comment ? Un accompagnement gratuit en 6 étapes

Vous avez un projet de travaux, prenez **RDV auprès de SOLIHA**, vous vérifiez votre **éligibilité** !

Le **technicien SOLIHA visite votre logement**, réalise les diagnostics techniques (audit énergétique, diagnostic adaptation, grille de dégradation...)



Vous demandez les **devis** correspondants au scénario de travaux retenu !

SOLIHA vous accompagne pour déposer votre **dossier de demande de subvention complet** auprès des financeurs



Vous réalisez vos **travaux** (il est prudent d'attendre l'accord des subventions)

Après la visite de contrôle, SOLIHA vous accompagne pour déposer vos demandes de versements des aides réservées



Ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier auprès des financeurs.

Les permanences

Des permanences régulières seront mises en place :

Mercredi 9 juillet

9h-12H Maison France Services de Saint-Firmin

13h30-16h30 Maison France Services de Saint-Bonnet-en-Champsaur

Mercredi 16 juillet

9h-12H Maison France Services de Pont du Fossé

13h30-16h30 Maison France Services de Saint-Bonnet-en-Champsaur

Le planning des permanences suivantes sera présenté lors de la réunion publique de lancement.

Contact



contact.hautesalpes@soliha.fr



04 92 51 53 34